

acte publié le 10.10.2023  
1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 198-2023

### DECISION DU MAIRE

**Signature de l'avenant n°07/2023 au contrat du logiciel Regards de RESSOURCES  
CONSULTANTS allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.**

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article L. 2194-1 du Code de la Commande publique,  
Vu l'article R. 2194-6 du Code de la Commande publique,  
Vu la délibération du Conseil Municipal 101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,

**Considérant** que l'avenant au passage des solutions REGARDS/PROFIL en mode SAAS est essentiel au bon fonctionnement du service financier.

**DECIDE** de signer la proposition financière de la société RESSOURCES CONSULTANTS, 16 rue de Penhoët, 35000 RENNES, d'un montant total de 2436.47 € HT par an, soit 2923.77 € TTC par an, allant du 01/01/2024 au 31/12/2024. Le contrat sera renouvelé par tacite reconduction une fois, le montant total potentiel du marché étant alors de 4872.94 € HT, soit 5847.53 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 2 octobre 2023

Le Maire



Alexis DARMOIS

